

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MANCHE
COMMUNE DE ROMAGNY FONTENAY

Nombre de membres en
exercice : .26

Séance extraordinaire du 04 novembre 2016

Présents : 18
Représentés : 3
Absents : 5
Votants : 21

Présents : A BOUILLAULT, J PERRIER, S DESGUE, MM CHEMIN, A CHAREYRE, T ARMAND, J BOUTELOUP, M BRETONNIER, JL DUDOIGT, S GAUTIER, C GONTIER, JL HERBERT, F HESLOUIS, MJ LEBASCLE, F LECHAPLAIN, S LEFRANCOIS, A LEROY, Y LOYAUD

Représentés :

- C DESLANDES a donné procuration à J PERRIER
- T LAURENCEAU a donné procuration à A LEROY
- R PINSON a donné procuration à S DESGUE

Date de Convocation :
02/11/2016

Absents excusés : Serge DESLANGES

Absents : M BAUGE, R GAUCHER, S GASSION et M LAIR

Secrétaire de séance : Thierry ARMAND

I) Réhabilitation du vestiaire : Revoir les devis de menuiserie suite à une erreur d'interprétation

Lors de la réunion du conseil municipal du 28 octobre, le devis de menuiserie pour la réhabilitation du vestiaire a été adopté à bulletins secrets par 15 voix pour l'entreprise BAUGE, 3 voix pour l'entreprise PINSON et 1 blanc

Après vérification des devis, une erreur a été constatée sur les montants exprimés pour l'un en HT et l'autre en TTC.

Entreprise BAUGE : 6703.51€ HT
 - 2170.00€ HT (retrait de la porte en alu)
 + 1272.65€ HT (ajout de la porte en PVC)
 5806.16€ HT

Entreprise PINSON : 5766.00€ TTC
Soit un écart de 40.16€

L'entreprise PINSON avait présenté un devis de 4805.00€ HT ce qui fait une différence de 1001.16€ HT

Monsieur le Maire informe Monsieur DESGUE que le pouvoir dont il dispose de Monsieur PINSON ne peut être utilisé étant donné que ce dernier est concerné par cette question.

Un nouveau vote à bulletin secret a eu lieu.

20 votants

Entreprise BAUGE : 7 voix

Entreprise PINSON : 12 voix

1 bulletin blanc

Le Devis de l'entreprise PINSON est retenu à la majorité

Fait à Romagny Fontenay
Le 23 novembre 2016
Le Maire
A BOUILLAULT